

Maire-Info - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.maire-info.com/article\_rubriques.asp?ref\_arbo=85&refer=liederubriques

MAIRE-INFO | ABONNEMENT | ARCHIVES | JOURNAL OFFICIEL

Rechercher  
Valider

Retrouver tout les articles de Maire-Info en cliquant sur le jour, le mois et l'année souhaitée.

Mars -  
2008

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**Elections municipales**

- Article du 03/03/2008**  
**Thèmes prioritaires des préoccupations électorales des Français: l'environnement, avant l'école et le logement**  
 L'environnement serait, pour les électeurs, un thème prioritaire – avant l'école et le logement – Selon une enquête Ipsos pour La Gazette des communes menée début novembre, mais dont les résultats sont publiés cette semaine, 81% des électeurs des municipales et cantonales des 9 et 16 mars tiendront compte du bilan des équipes sortantes et 82% des p...
- Article du 28/02/2008**  
**Les mesures à prendre par les conseils municipaux à la suite de leur renouvellement général**  
 Une circulaire (1) de la ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales rappelle les mesures à prendre par les conseils municipaux à la suite de leur renouvellement général. Afin de faciliter l'installation des conseils municipaux et des organismes qui en dépendent, et d'assurer dans de bonnes conditions la mise en plac...
- Article du 21/02/2008**  
**Pas d'élections municipales dans une centaine de communes nivernaises pour protester contre la fermeture de la maternité du canton**  
 Une centaine de maires de communes de la Nièvre ont décidé qu'ils n'organiseront pas les élections municipales pour protester contre la fermeture prochaine de la maternité de Clamecy. «C'est une décision historique qui met l'Etat devant ses responsabilités», estime le député de la Nièvre, Christian Paul, adjoint au maire de Lormes. La maternité ...
- Article du 19/02/2008**  
**83% des maires de petites villes se représentent aux élections municipales en mars prochain**  
 A un mois du prochain scrutin municipal, l'Association des petites villes de France a interrogé son réseau d'adhérents pour connaître la proportion de maires souhaitant se représenter en mars prochain et ceux ayant décidé de passer la main. «Sur la base de 500 réponses reçues le 17 janvier – pour un total de 1.000 communes adhérentes – 415 ont l'i...
- Article du 19/02/2008**  
**Le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour la qualité des comptes de campagne**  
 Partant du nombre encore trop élevé des observations formulées sur les comptes de campagne et des rejets intervenus lors des derniers scrutins électoraux (140 rejets lors des dernières élections municipales), le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables initie une action citoyenne de sensibilisation des candidats aux prochaines électi...

A nos lecteurs  
 Administration  
 Administration centrale  
 Administration électronique  
 Aide sociale  
 Aide technique  
 Aides économiques  
 Aides publiques aux entreprises  
 Aménagement  
 Aménagement du territoire  
 Aménagement rural  
 Aménagement urbain  
 Assainissement  
 Assemblée nationale  
 Associations  
 Autonomie fiscale  
 Bâtiments scolaires  
 Budget  
 Budget de l'état  
 Budgets locaux  
 Budgets primitifs  
 Calendrier électoral  
 Cantonales  
 Catastrophes  
 Chambres régionales des comptes  
 Comité des finances locales  
 Communication  
 Communication prelectorale  
 Comptabilité communale  
 Concours financiers  
 Congrès des maires de France  
 Congrès des maires et présidents de communautés  
 Conjoncture  
 Conseil constitutionnel  
 Conseil d'état  
 Conseils municipaux  
 Corse  
 Cultes  
 Culture  
 Cumul  
 Décentralisation  
 Déchets  
 Déclarations de patrimoine

démarrer Tribunes Retombées Comptes de ca... Mes documents Home Page - M... 5 Microsoft O... Microsoft Excel... Maire-Info - M... FR 12:13

Le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour la qualité des comptes de campagne - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.maire-info.com/article.asp?param=9357&PARAM2=PLUS

Abonnez-vous à la Newsletter  
 Quotidienne  Hebdomadaire  
votre e-mail Suite

DEXIA Crédit Local

AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Le quotidien d'informations en ligne destiné aux élus locaux

MAIRE-INFO | ABONNEMENT | ARCHIVES | JOURNAL OFFICIEL

Édition du 19 Février 2008

Imprimer Envoyer à...

### Elections municipales

#### 19 Février 2008

#### Le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour la qualité des comptes de campagne

Partant du nombre encore trop élevé des observations formulées sur les comptes de campagne et des rejets intervenus lors des derniers scrutins électoraux (140 rejets lors des dernières élections municipales), le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables initie une action citoyenne de sensibilisation des candidats aux prochaines élections et une formation à la fonction de mandataire financier dans le but d'optimiser la qualité de la mission de présentation des experts-comptables.

Dans un communiqué, le Conseil rappelle qu'un «compte accepté par la CNCCFP (NDLR: Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques) ouvre droit en effet au remboursement du candidat (sous réserve d'avoir obtenu un nombre plancher de voix)» et qu'un compte «rejeté du fait du non respect des formalités substantielles se traduit par des sanctions sévères conduisant au non remboursement des dépenses, à l'inéligibilité des candidats et s'ils sont élus à leur démission d'office».

Parmi les erreurs les plus fréquentes motivant la réformation voire dans certains cas le rejet du compte de campagne, Le conseil de l'ordre cite: l'insuffisance de pièces justificatives des dépenses; les concours en nature non comptabilisés en dépenses et recettes, les dons de personnes morales, le déséquilibre du compte; le dépassement du plafond des dépenses, les paiements directs du candidat et les dépenses omises.

Dans l'objectif de prévenir ces dysfonctionnements, les experts-comptables attirent l'attention sur 10 points-clé qui «méritent une vigilance accrue de la part des candidats et de leurs mandataires.

1. Désignation obligatoire d'un mandataire financier, même sans recette, ni dépense, en dernier lieu dès le dépôt de la candidature
2. Paiements avant la désignation du mandataire très limités et obligatoirement remboursés au candidat par le mandataire
3. Paiements directs par le candidat prohibés, la seule tolérance portant sur les menues dépenses (négligeables/plafond, faibles % total dépenses) et les frais financiers d'emprunts
4. Désignation de l'expert-comptable le plus tôt possible: une seule dépense ou une seule recette oblige à faire présenter son compte de campagne par l'expert-comptable, mieux vaut lui donner un droit de regard sur le déroulement des opérations afin d'éviter les erreurs et si nécessaire, les lui faire corriger
5. Les dépenses de l'expert-comptable en tant que mandataire financier doivent être présentées...